

# PV DE COMMISSION

**COMMISSION NATIONALE DES OFFICIELS  
TECHNIQUES  
COT - PV DE LA RÉUNION N° 01 /2018  
10 avril 2018**

<b>Présidence</b>	Christian PREVOST
<b>Présents</b>	Monique ATTIBA, Daniel BUZZI, Pierre DELACOUR, Frantz FRANCILLONNE, Pierre FRITEYRE, Jean-Marie GRALL, Christian HERBAUT, Robert HURTES, Daniel JOSIEN, Annie LAURENT
<b>Excusés</b>	Olivier BELLOC, Jean-Marcel MARTIN, Michel LAFONT, Jean-Luc URBAIN
<b>Invités</b>	Richard CARLON DTN adjoint chargé de la formation, Christine VIRLOUVET membre du Bureau fédéral

## ORDRE DU JOUR

- Intervention de Christine VIRLOUVET (OFA)
- Désignation des membres du groupe de travail formation de la COT
- Premiers résultats des examens fédéraux
- Retour sur les rapports d'OTN (et JA) des championnats de France hivernaux
- Questions diverses

Christian PREVOST souhaite la bienvenue à toutes et tous. Eric JAFFRELOT ne fait plus partie de la COT permanente en raison de son embauche comme Directeur de compétitions des Championnats d'Europe 2020 à Paris. Cependant, au titre d'ITO nous pourrions nous appuyer sur ses compétences et son savoir-faire. Il a été désigné par *European Athletics* comme membre du panel des Délégués Techniques Européens. Nos félicitations !

### 1. PROCES-VERBAL DE RÉUNION

La Commission adopte le PV de la réunion n°3 de 2017.

### 2. Intervention de Christine VIRLOUVET

Christian PREVOST présente Christine et Richard qui nous informent de la mise en place de l'organisme de formation de la FFA et de la place ainsi que du rôle de la COT au sein de cet organisme.

Christine illustre ses propos à l'aide d'un PowerPoint (ci-joint en annexe).

Un organisme de formation a déjà été déclaré en 1998, nous devons nous mettre en conformité administrative.

Une discussion s'instaure afin de connaître les modalités pratiques de mise en place. Daniel BUZZI fait référence au répertoire des qualifications adopté par le CD FFA fin 2017. En réalité, ce répertoire reste valide mais il nous appartient de mettre en place une formation par modules avec des contenus précis et des outils.

Les noms des qualifications restent valables jusqu'au 31 décembre 2018.

Cependant, les noms pourraient changer car vont disparaître les termes niveau 1,2, 3 ou 4 (tout comme départemental, régional...). La **capitalisation de modules** permet d'obtenir des grades avec des compétences précises.

Cette mise en place prévue pour le 1<sup>er</sup> janvier 2019 se fera progressivement avec beaucoup de pédagogie. Les prorogations qui se terminent au 31 août 2018 seront prolongées jusqu'au 31 décembre. Les codes des qualifications n'ont pas été modifiés car on préfère attendre les codes des futures qualifications.

Différents points seront débattus dans les conférences-ateliers lors du Congrès de Lyon et les statuts et le règlement intérieur seront mis à jour lors de l'AG.

### **3. Désignation des membres de la COT pour l'OFA**

Sont proposés pour participer aux travaux de l'organisme de formation :  
Monique ATTIBA, Daniel BUZZI, Robert HURTES, Daniel JOSIEN, Jean-Marcel MARTIN, Pierre OLIVE et Christian PREVOST. Chacun apportant ses connaissances et compétences dans des domaines spécifiques.

➔ 1<sup>ère</sup> réunion Mardi 15 mai 2018 FFA 10h à 13h00.

### **4. Résultats des examens fédéraux**

Tous les résultats écrits sont parvenus.

57 candidats sont admis

3 en ARA, 8 en BFC, 3 en BRE, 8 en CEN, 4 en G-E, 7 en HDF, 10 en I-F, 2 en N-A, 3 en NOR, 4 en OCC, 2 en PCA, 2 en P-L, 1 à la REU.

Qui se décomposent en 19 JL, 26 JS, 6 JC, 6 JG

Il reste les candidats qui doivent passer la pratique marche, juge des départs, chrono manuel.

### **5. Rapports des OTN et Juges-Arbitres**

Dans l'ensemble tout s'est bien passé.

Il y a encore des jurys pléthoriques, surtout en salle. De plus, être juge n'est pas une récompense en soi mais bien une fonction à assurer avec sérieux. Cependant, en salle des techniciens, des prestataires notamment de la TV sont aussi présents.

Il manque encore quelques matériels, entre autres : panneaux d'affichage, horloge de concentration, *talkies* ...

Il est recommandé de bien vérifier les engins de lancer car même du matériel neuf (encore emballé) n'est pas toujours réglementaire.

Nous devons travailler sur la coordination entre les juges et les animateurs.

Certains équipements sont usagés et cela peut être préjudiciable au bon déroulement de certaines épreuves.

Difficultés rencontrées (pour les épreuves de relais) par les juges lorsque tous les athlètes d'une même équipe n'ont pas le même maillot.

Certains athlètes et entraîneurs méconnaissent certaines règles, ce qui entraîne des situations désagréables et des comportements tout à fait inappropriés. L'application de la règle des 30'' en concours s'est bien déroulée.

Le tableau récapitulatif est adressé à la CSO.

### **6 Questions diverses**

L'écrit de l'examen de JG4 aura lieu ➔ le samedi 15 septembre 2018 à 10h00 à Paris. 7 candidats (la 8<sup>ème</sup> personne s'est désistée pour raison familiale).

Christian PREVOST  
Président COT

Annie LAURENT  
Secrétaire

# L'ORGANISME DE FORMATION DE L'ATHLETISME (OFA)

10/04/2018



# L'ORGANISME DE FORMATION



La FFA est déclarée organisme de formation depuis le 27 mars 1998 sous le numéro 11752974375



# Développement de l'organisme de formation

**Conformité  
administrative**

**Réforme de l'offre  
de formation**

**Evolution des  
méthodes**



# MISE EN CONFORMITÉ DE L'OFA

## Statuts et formation

Statuts FFA

Règlement intérieur de la FFA

Règlement intérieur de l'OFA

## Cadre réglementaire

Textes définissant les formations

Normes, règles, prérogatives

## Documents administratifs

Documents de suivi des formations

Suivi financier



# RÉFORME DE LA FORMATION

- Rénover, innover, adapter pour être en phase avec les besoins du terrain
- Harmoniser, uniformiser
- Se rapprocher des clubs
- Développer l'offre
- Professionnaliser
- Modulariser
- Porter le PPF



# RÉFLEXION SUR LES FORMATIONS



plus de pratique,  
de concret



plus souple,  
individualisé



plus de  
compétences utiles





# RÉFLEXION SUR LES FORMATIONS



moins compliqué



moins loin,  
moins long



moins généraliste



***PROXIMITÉ***

***METHODE***

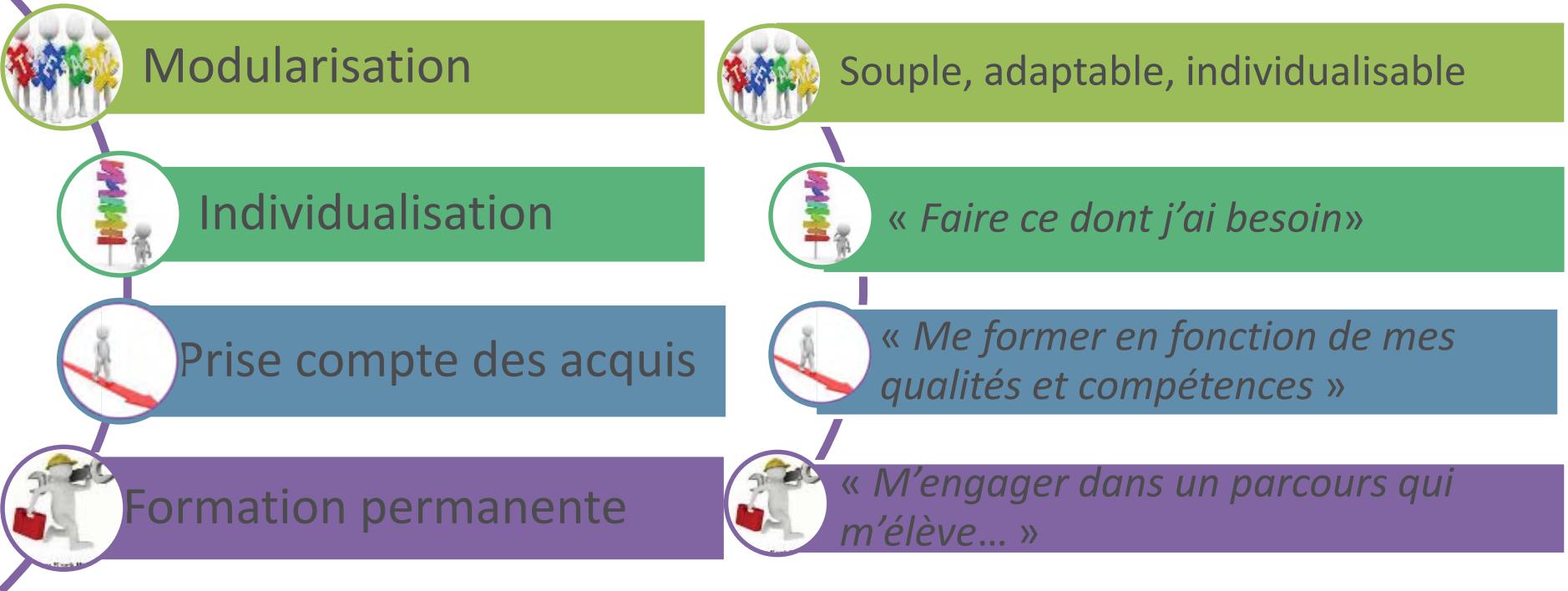
***DEVELOPPEMENT DE  
COMPETENCES***

***INDIVIDUALISATION***

***EVALUATION - PROROGATION***



# Principes généraux



# Individualiser la formation

## Besoins en formation

Terrain,  
contexte ?

Expériences,  
compétences

Projet, public



Module 1

Module 2

Module 3

Module 4

Module 5

Module 8

Module 12

Module 15

Module 16

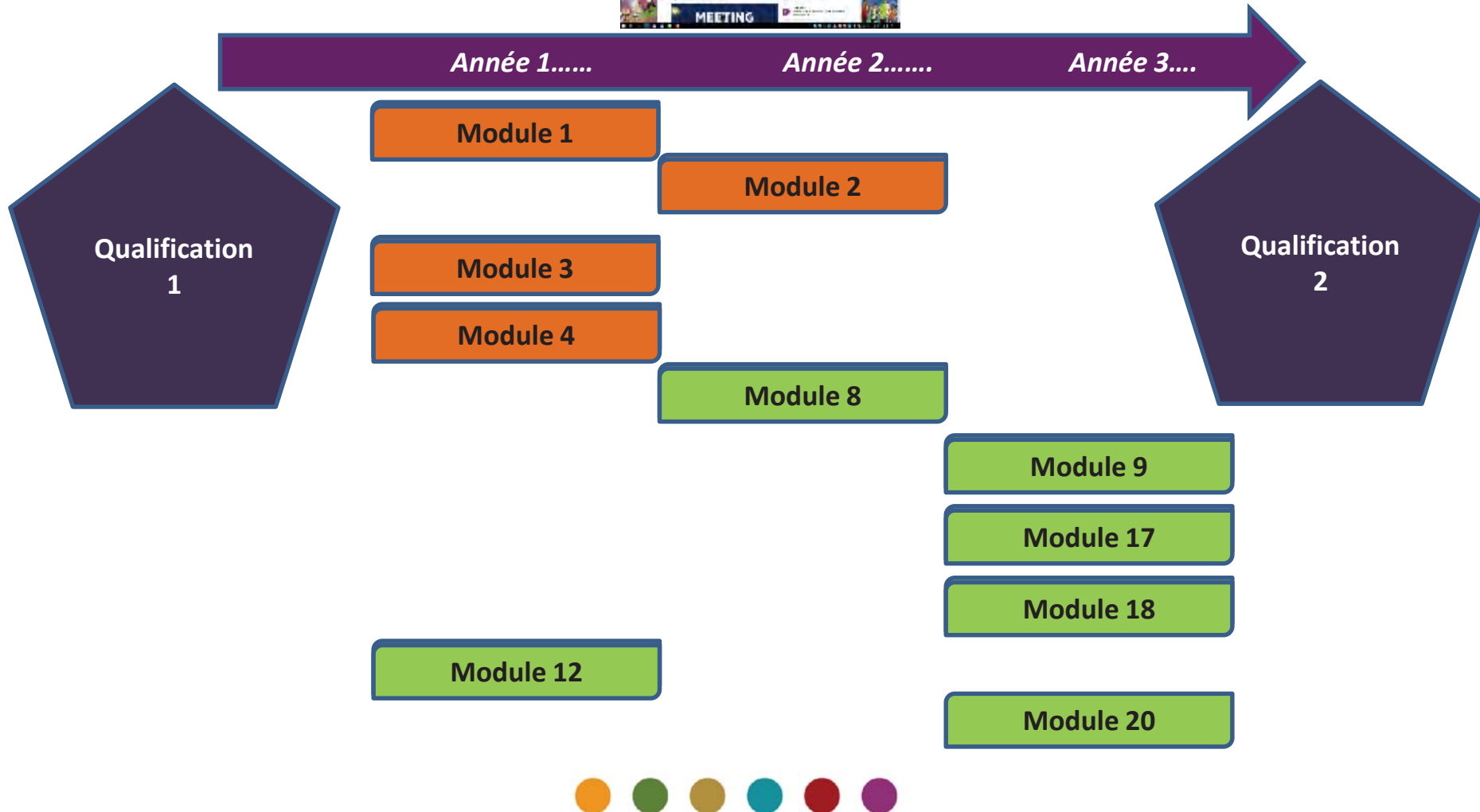
Module 19



Qualification  
1

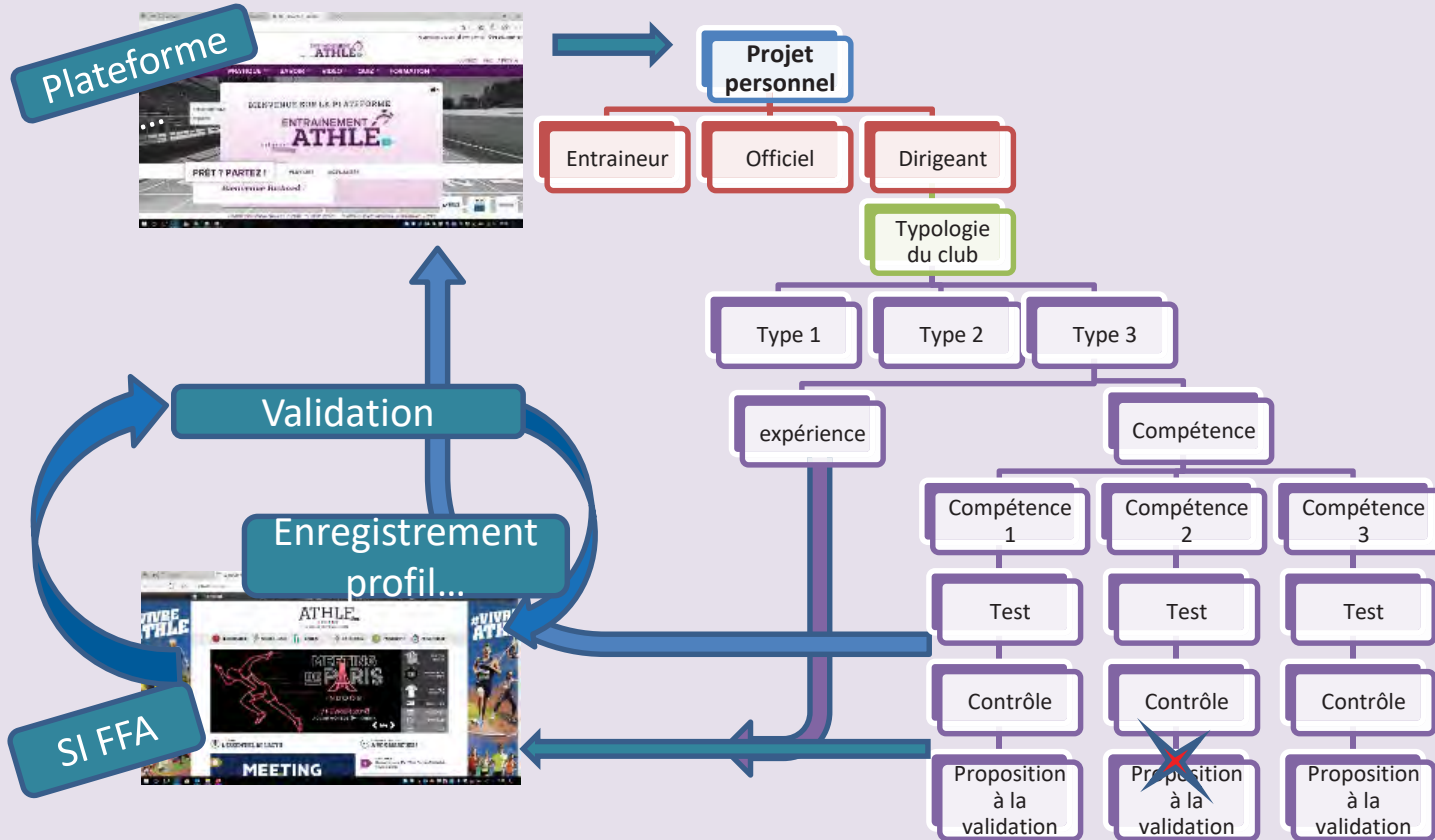


# Formation permanente



# Positionnement

Club

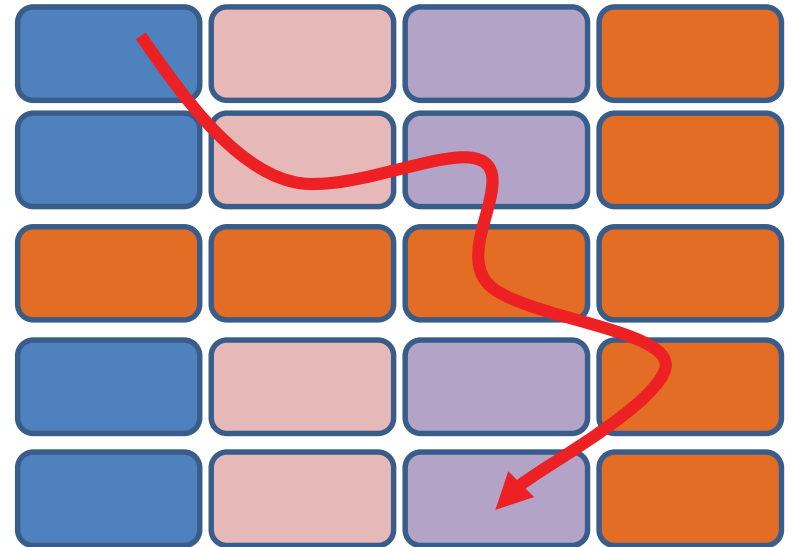
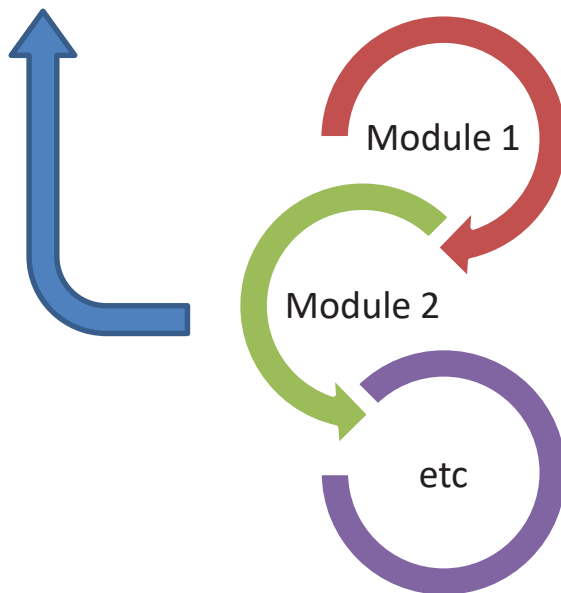


# Le suivi du parcours de formation

## LE « E-CARNET » DE FORMATION



- Actions de formation enregistrées dans SIFFA et dans le e-carnet de formation



# CE QU'IL RESTE À FAIRE







Finaliser les  
textes  
réglementaires



Continuer le  
travail engagé  
sur l'offre de  
formation



Engager le  
chantier  
« outils  
numériques »



Déployer la  
formation  
modulaire



# Rétro-planning

